

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20451**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit, Economie, Gestion Mention : Gouvernance Territoriale Spécialité : Environnement, Territoire, Paysage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université François Rabelais - Tours, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Université François Rabelais - Tours, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Recteurs d'académie, Président d'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121g Géographie de l'aménagement et du développement, 343p Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (organisation, gestion), 214n Etudes paysagères, conseil en paysage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Aujourd'hui la mise en place des politiques globales de développement durable (Agenda 21, RSE...) favorise des emplois associant la réglementation, la territorialisation et des entrées plus techniques (traitement de l'information, implication du public, etc.) auxquels les titulaires de ce Master se destinent.

Ils assureront les fonctions de cadre, dans les métiers de :

- la protection, la valorisation et la gestion de la nature et du patrimoine naturel
- la sensibilisation et l'éducation au développement durable
- la prévention des risques et des pollutions

Les diplômés auront des compétences :

- dans la participation à la définition des orientations stratégiques en matière d'environnement et mise en œuvre

Savoir faire

- Analyser tout aménagement du territoire au regard des orientations stratégiques
- Analyser les champs d'application des dispositions réglementaires internationales, européennes, nationales et locales

Savoirs

- Obligations réglementaires internationales, européennes et nationales, en matière d'environnement et de paysage
- Evolutions juridiques sur l'action environnementale globale et/ou sectorielle
- Fiscalité et financement des actions paysagères et environnementales
- dans l'organisation de bases de données et le traitement de l'information spatialisé

Savoir faire

- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi (tableaux de bord, observatoire)

- Utiliser et renseigner un système d'information géographique

Savoirs

- Logiciels spécialisés de traitement de données
- Structuration des systèmes d'information géographique

- Cartographie

- dans la réalisation, la conduite ou la commande de diagnostics et d'études des situations

Savoir faire

- Coordonner à l'échelle du territoire les projets de valorisation et de préservation
- Etablir un diagnostic sur l'environnement et sur le paysage

Savoirs

- Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Gestion des pollutions et des nuisances
- dans la communication et la sensibilisation sur le patrimoine naturel et paysager

Savoir faire

- Communiquer auprès des usagers sur les enjeux liés à l'environnement
- Définir des stratégies de communication sur les enjeux du paysage et de l'environnement
- Conseiller les élus pour la valorisation des paysages et les alerter sur l'impact paysager et environnemental de leurs projets d'aménagements

Savoirs

- Techniques et outils de communication écrite et orale
- Acteurs de l'environnement, de l'agriculture, de l'aménagement, de l'urbanisme, du tourisme
- dans la veille réglementaire

Savoir faire

- Rechercher des informations stratégiques ciblées
- Identifier les tendances d'évolution et les expériences innovantes

- Analyser l'incidence des évolutions réglementaires, techniques et scientifiques sur l'environnement

Savoirs

- Bases de données juridiques en matière d'environnement

- Techniques de recherche documentaire

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

banque

collectivités

Le diplômé peut assurer les fonctions de :

Gestionnaire du patrimoine naturel

Chargé de mission paysage

Chargé d'études en environnement

Chargé de mission tourisme

Conseiller en développement local

Conseiller juridique

Médiateurs en environnement

Conseiller en gestion des déchets

Etc.

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1204 : Protection du patrimoine naturel

K1802 : Développement local

K1903 : Défense et conseil juridique

K2302 : Management et inspection en environnement urbain

M1808 : Information géographique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master 2 MTU étant bi-disciplinaire, les étudiants ayant obtenu soit un Master 1 de droit public, d'AES-AGT ou de géographie peuvent candidater.

M1 Droit public, spécialité collectivités territoriales

Semestre 7 (30 ECTS) : Ue 7-1 : Enseignements fondamentaux (12 ECTS) : Droit du service public et Droit des collectivités territoriales 1 ;

Ue 7-2 : Enseignements complémentaires (8 ECTS) : Finances locales et Droit des marchés publics ; Ue 7-3 : Enseignements optionnels (8 ECTS) : 2 matières au choix : Droit de l'urbanisme, Politiques publiques et Dynamiques urbaines et Ue 7-4 : Langue vivante au choix (2 ECTS)

Semestre 8 (30 ECTS) : Ue 8-5 : Enseignements fondamentaux (12 ECTS) : Droit des collectivités territoriales 2 et Contentieux administratif

; Ue 8-6 : Enseignements complémentaires (8 ECTS) : Droit public économique ; Ue 8-7 : Enseignements optionnels (12 ECTS) : Droit de l'environnement, Economie régionale, Grands problèmes sociaux contemporains ou une de ces 3 matières au choix et un stage de 3 semaines avec rédaction d'un rapport de stage ; Ue 8-8 : LVE ; Ue 8-9 : Techniques d'insertion professionnelle.

M1 AES-AGT

Semestre 7 (30 ECTS) : Ue 7-1 - Droit et histoire (11 ECTS) : Droit de l'urbanisme (5 ECTS), Histoire de la construction européenne (3 ECTS) et Politiques communautaires (3 ECTS) ; Ue 7-2 - Droit administratif (8 ECTS) : Droit des marchés publics (5 ECTS) et Droit du service public (3 ECTS) ; Ue 7-3 - Gestion publique (11 ECTS) : Comptabilité locale approfondie (2 ECTS), Gestion financière des collectivités locales (6 ECTS) et Management public (3 ECTS) ; Ue 7-3 bis - Techniques et outils : LVE et préparation à l'insertion professionnelle

Semestre 8 (30 ECTS) : Ue 8-4 - Sciences sociales : Science politique, Méthode des sciences sociales et Grands problèmes sociaux contemporains (6 Crédits) ; Ue 8-5 - Economie et droit : Préparation aux concours administratifs ou deux enseignements (5 ECTS) ; Ue 8-6 - Langages : LVE et Informatique appliquée (5 ECTS), Ue 8-7 - Expérience professionnelle : stage de 12 semaines (7 ECTS) et Ue 8-8 - Initiation recherche : mémoire de stage et soutenance (7 ECTS)

M1 Géographie

Semestre 7 (30 ECTS) : Ue 7-1 enseignements fondamentaux (9 ECTS) ; Ue 7-2 Ateliers (6 ECTS) ; Ue 7-3 Langue (3 ECTS) ; Ue 7-4 Complément disciplinaire (3 ECTS) et Ue 7-5 Travail d'étude et de recherche (9 ECTS)

Semestre 8 (30 ECTS) : Ue 8-6 Ateliers (9 ECTS), Ue 8-7 Complément disciplinaire (3 ECTS), Ue 8-8 Langue vivante (3 ECTS), Ue 8-9 Insertion professionnelle (3 ECTS), Ue 8-10 mémoire (15 ECTS)

Master 2 ETP :

S9

UE 9-1 : Fondamentaux (10 ECTS)

UE1-1 Approches croisées de l'Environnement (2 ECTS)

UE1-2 Environnement et anthroposystèmes: (2 ECTS)

UE1-3 Action publique et développement durable (2 ECTS)

UE1-4 Gouvernance territoriale (1 ECTS)

UE1-5 Responsabilité des gestionnaires locaux (1 ECTS)

UE1-6 Contrôle et évaluation des politiques publiques territoriales (2 ECTS)

UE 9-2 : Outils (10 ECTS)
 UE2-1 Repères juridiques et géographiques (2 ECTS)
 UE2-2 CAO-DAO (3ECTS)
 UE2-3 SIG (3 ECTS)
 UE 2-4 Insertion professionnelle
 UE 2-5 LV - Anglais (2 ECTS)
 UE 9-3 Gestion des ressources et Risques (10 ECTS)
 UE3-1 Connaissances biophysiques : Eau, Air (2 ECTS)
 UE3-2 Risques environnementaux (2 ECTS)
 UE3-3 Gestion et planification (4 ECTS)
 UE 3-4 Risque d'inondation /Risque industriel (2 ECTS)
 S10
 UE 10-4 Nature et Paysage (10 ECTS)
 UE4-1 Connaissances biophysiques : Sol, végétation (2 ECTS)
 UE4-2 Nature et ville (2 ECTS)
 UE4-3 Ingénierie territoriale paysagère (4 ECTS)
 UE4-4 Politiques patrimoniales (2 ECTS)
 UE 10-5 : Travaux appliqués (10 ECTS)
 UE5-1 Chantier école (en partenariat avec l'ENSNP de Blois) (2 ECTS)
 UE 5-2 Etudes de cas appuyés sur les laboratoires CITERES et LERAD (3 ECTS)
 UE5-3: Réponse à une commande (collectivité, entreprise privée) ou projet tutoré (5 ECTS)
 UE 5-4 Séminaires
 UE 10-6 : travail individuel (10 ECTS)

Modalités de contrôle des connaissances :

Le contrôle des connaissances est organisé dans le cadre de chaque matière et conduit à l'attribution d'une note. Il prend la forme d'un contrôle terminal (écrit ou oral) et/ou d'un contrôle continu. Les travaux appliqués donnent lieu à des rapports écrits et présentation orale avec utilisation des TIC. Le stage obligatoire est d'une durée minimale de 3 mois. Il se conclut par la rédaction et la soutenance d'un rapport.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

25 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

12 novembre 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques :

nb de titulaires de la certification

- 2006/2007 : 18 - 2007/2008 : 21 - 2008/2009 : 14

Taux de réussite

-2006 : 88,89 % - 2007 : 100 % - 2008 : 95,24 % - 2009 : 78,57 %

Autres sources d'information :

Site Université de Tours

Lieu(x) de certification :

Université de Tours

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Tours

Historique de la certification :

Historique : Créée en 1991 sous l'appellation Paysages et Territoires Ruraux (PTR), la formation devient Gestion Durable des Paysages (DGP) en 2008. Nous souhaitons l'orienter vers les métiers de l'environnement en conservant l'entrée paysage (Master Environnement, Territoire et Paysage)